



## Mot du conseil

L'automne nous rappelle que nous moissons les derniers fruits et que bientôt nous hibernerons. Les arbres changent de couleur et bientôt notre municipalité le fera aussi.

En fait, parmi tous les dossiers sur la table, votre conseil travaille, entre autres, sur une toute nouvelle image pour la municipalité, incluant un nouveau logo! Celui-ci vous sera présenté dans les prochains mois. Nous poursuivons également la refonte de notre site web et de notre portail citoyen. Vous pouvez d'ailleurs vous inscrire à ce dernier au [saint-jacques-le-mineur.municipalite.com](http://saint-jacques-le-mineur.municipalite.com), notamment pour participer aux sondages et faire entendre votre voix, et pour consulter votre compte de taxes en ligne.

De plus, on vous invite à suivre ce qui se passe dans votre municipalité en vous abonnant à nos réseaux sociaux. Vous y trouverez des informations sur les différents services de la municipalité, sur les projets du conseil, ainsi que sur la vie communautaire active qui se développe à Saint-Jacques-le-Mineur. Nous travaillons fort pour vous, et on souhaite sincèrement que vous profitiez de tous les services que nous mettons en place, incluant les toutes nouvelles activités avec notre technicien des loisirs Jérôme Raymond, les événements familiaux, et les infrastructures que nous mettons en place pour vous vous servir.

Le présent Jacqueminois contient également une foule d'informations sur les sujets mentionnés, ainsi que plusieurs autres. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

- Votre équipe



## Dossiers de greffe et affaires politiques

**Adoption de trois nouveaux règlements :**

**RD-104** concernant les modalités de publication des avis publics

**AD-105** abrogeant et remplaçant le règlement numéro 189-2021 déléguant le pouvoir d'autoriser des déjeuners et de signer des contrats au nom de la municipalité

**AD-106** abrogeant et remplaçant le règlement numéro 2007-210 décrivant les règles de contrôle et de suivi budgétaires

Les règlements peuvent être consultés sur le site internet de la municipalité ou sur demande auprès des employés municipaux.

La prochaine séance du conseil aura lieu le **marti 25 octobre** à la **salle du conseil au 119 rue Renaud, à 19h**. Les séances sont diffusées en simultané sur la plateforme zoom et l'enregistrement est rendu disponible au lendemain des séances sur la chaîne YouTube et le site internet.